



# Comité d'Entente des Associations Patriotiques et de Combattants de l'Hérault

A VILLEVEYRAC, le jeudi 17 novembre 2016.

## COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 du CEACH le JEUDI 13 JUN 2019 au POIVRE ROUGE de LUNEL

L'Assemblée générale 2019 du CEACH a eu lieu le jeudi 13 juin 2019 de 10 heures à 12 heures 30 au restaurant Poivre Rouge - Centre commercial Les Portes de la Mer, Avenue du Vidourle à LUNEL (34400).

22 membres du Conseil d'administration ont participé à cette réunion et sept pouvoirs avaient été déposés antérieurement à l'assemblée au bénéfice de plusieurs présidents d'associations.

L'Assemblée générale s'est déroulée en respectant l'ordre du jour suivant :

- 1 - Ouverture de l'assemblée par le président du CEACH
- 2 - Rapport d'activités 2018 par le secrétaire général du CEACH
- 3 - Rapport financier par le trésorier général du CEACH
- 4 - Rapport du vérificateur aux comptes
- 5 - Quitus au trésorier général du CEACH
- 6 - Présentation des candidats au renouvellement statutaire des membres du Bureau
- 7 - Election des membres du Bureau du CEACH pour le mandat 2019-2021
- 8 - Intervention du président sortant
- 9 - Intervention du nouveau président
- 10 - Intervention du directeur de l'ONACVG 34, invité du CEACH.

### **1 / Ouverture de l'assemblée par le président du CEACH :**

Le président du CEACH souhaite la bienvenue aux 22 membres du Conseil d'administration présents. Il fait observer une minute de silence en hommage à nos Soldats morts pour la France au cours de l'année 2018 et au cours du premier trimestre 2019, ainsi qu'aux membres du CEACH décédés pendant l'année 2018.

Puis le président rappelle quelle est la composition actuelle du Bureau du CEACH qui va être statutairement renouvelée au cours de la présente assemblée.

## **2 / Rapport d'activités 2018 du CEACH présenté par le secrétaire général :**

Le secrétaire général précise qu'en 2018 l'activité principale du CEACH a consisté à participer à la Lettre que le Comité d'entente national a envoyée en septembre 2018 au président de la république en réaction au pardon que celui-ci a adressé au nom de l'Etat français à la famille de Maurice AUDIN, militant communiste soutien du FLN, mort après son arrestation en 1957 au cours de la Bataille d'ALGER des suites, dit-on, des « exactions de l'armée française pendant la Guerre d'Algérie ».

Puis le secrétaire général rappelle quelles ont été les participations du CEACH aux cérémonies officielles qui ont eu lieu dans le département de l'Hérault au cours de l'année 2018 :

- Hommage rendu automatiquement aux Soldats français morts au champ d'honneur pour la France
- 24 janvier 2018 : BEZIERS rend hommage aux Maréchaux de France de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale
- 16 février 2018 : hommage aux gendarmes morts en service commandé
- 21 février 2018 : le Conseil départemental remet son drapeau à l'APAH (Association Projet Avenir Harki)
- 12 avril 2018 : messe à LATTES à l'intention du colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME
- 4 mai 2018 : AG 2018 du CEACH à BEZIERS
- 8 mai 2018 : 73<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 en présence à MONTPELLIER de l'équipage de la Frégate Languedoc
- 12 mai 2018 : hommage aux Harkis
- 8 juin 2018 : hommage aux Soldats morts pour la France en Indochine
- 11 juin 2018 : réunion à la préfecture pour mise au point des cérémonies officielles 2018
- 14 juillet 2018 : fête nationale
- 22 août 2018 : 74<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de BEZIERS
- 26 août 2018 : 74<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de MONTPELLIER
- 20 octobre 2018 : centenaire de l'UNC et de l'Union Fédérale
- 2 novembre 2018 : hommage aux morts de toutes les guerres
- 5 novembre 2018 : le Conseil départemental remet son drapeau à l'ACCRMI (Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur)
- 11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 commémoré partout dans le département
- 5 décembre 2018 : hommage rendu à SETE à tous les morts en AFN
- 10 décembre 2018 : le préfet remet la croix du combattant à d'Anciens Combattants OPEX, et leur diplôme à plusieurs porte-drapeaux.

Le secrétaire général précise que le Bureau du CEACH s'est réuni deux fois au cours de l'année 2018 :

- le 22 février 2018 pour accueillir le Comité d'Entente de BEZIERS et préparer l'AG 2018 du CEACH

- le 4 octobre 2018 pour mettre au point l'Assemblée plénière du second semestre 2018.  
Puis le président passe en revue chacune des associations qui composent le Conseil d'administration du CEACH.

### **3 / Rapport financier présenté par le trésorier général du CEACH :**

Avant de présenter son rapport financier le trésorier annonce qu'au 31 décembre 2018 trois associations n'avaient encore pas réglé leur cotisation 2018.

Il fait également remarquer qu'à ce jour 21 associations n'avaient encore pas payé leur cotisation 2019. Il insiste pour que les cotisations soient réglées au cours du premier trimestre de chaque année. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 l'avoir en banque du CEACH était de : + 3.630,34 € et au 31 décembre 2018 l'avoir du CEACH était de : + 3.375,18 € soit un solde négatif de : - 255,16 €

Les recettes en 2018 se sont élevées à un montant de : + **1.485,00 €** et les dépenses ont coûté au CEACH : - **1.740,16 €** ce qui confirme le solde négatif de : - **255,16 €**

Au 31 décembre 2018 l'avoir du CEACH sur Livret A était de : + **3.849,37 €**

L'avoir global du CEACH au 31 décembre 2018 était de : **3.375,18 € + 3.849,37 € = + 7.224,55 €** contre + **7.451,05 €** au 31.12.2017.

Le bilan négatif du CEACH en fin d'année 2018 s'explique principalement par la participation du CEACH aux frais de rénovation de la tente de la Gendarmerie nationale dans la Caserne Lepic de MONTPELLIER qui s'est élevée à un montant de **500,00 €**.

Sans cette dépense particulière le bilan du CEACH au 31 décembre 2018 aurait été de **303,50 €**

L'ANSORAA rappelle qu'elle a présenté en fin d'année 2018 au CEACH une sollicitation à participer aux frais de réalisation d'une stèle en hommage aux aviateurs de la Base Aérienne 724 de FES morts en service commandé à l'entre-deux-guerres. Cette stèle a été inaugurée à FES le 31 octobre 2018. L'ANSORAA s'étonne de ne pas avoir reçu de réponse à cet appel à contribution.

De même qu'il a accordé **500,00 €** à la Gendarmerie nationale pour rénover sa tente, le CEACH décide de débloquer une somme de **500,00 €** dont il va faire don à l'ANSORAA pour participer aux frais d'érection et d'installation de la stèle des Aviateurs de la BA 724 de FES.

### **4 / Rapport du vérificateur aux comptes :**

Le vérificateur des comptes du CEACH présente son rapport daté du 13 juin 2019 dans lequel il déclare avoir constaté « ... l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives pour chaque opération vérifiée »...

« En conséquence... » il « demande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés, de donner quitus au trésorier, de le féliciter pour la qualité de la tenue des documents comptables de l'Association et de le remercier pour son travail ».

#### **5 / Quitus au trésorier général du CEACH :**

**Quitus** est donné à l'unanimité au trésorier général du CEACH.

#### **6 : Présentation des candidats au renouvellement statutaire des membres du Bureau du CEACH :**

Deux présidents d'associations, membres du Conseil d'administration du CEACH, ont présenté leur candidature au renouvellement du poste de président du CEACH :

Ce sont :

- Michel **COTTIGNIES**, président de l'UNC 34
- Charles **JANIER**, délégué de l'ASAF pour le département de l'Hérault.

#### **7 : Elections des membres du Bureau du CEACH pour le mandat 2019-2022 :**

Le quorum d'au moins 50 % des membres du CEACH ayant le droit de vote est largement atteint. L'élection du nouveau président du CEACH se fait à bulletin secret.

Pour le poste de président **Michel COTTIGNIES** obtient **17 voix** et **Charles JANIER** obtient **12 voix**.

**Michel COTTIGNIES** est nommé nouveau **président du CEACH** pour un mandat de trois années, de 2019 à 2021.

Sont maintenus dans leurs postes de **vice-présidents** :

**Yves COLIN** : vice-président « Ouest »

**Francis PIGEAUD** : vice-président « Est »

Le mandat de **secrétaire général** est renouvelé pour trois ans à **Charles JANIER**.

Le poste de **secrétaire général adjoint** est confié à **Daniel BRIAND**.

Le mandat de **trésorier général** est renouvelé pour trois ans à **Jean-Marie GONZALEZ**.

Le mandat de **webmaster** est renouvelé pour trois ans au président de l'AALEME.

Le mandat de **assesseur** est renouvelé pour trois ans à **Christian FRICKERT**.

D'autre part, à l'unanimité, le Conseil d'administration du CEACH nomme **Claude GRADIT** **président honoraire** du CEACH.

#### **8 / Intervention du président sortant :**

Claude **GRADIT**, président sortant du CEACH, félicite Michel **COTTIGNIES** pour son élection comme nouveau président du CEACH.

Il précise qu'il n'aurait pas pu mener sa mission sans l'aide efficace du Bureau du CEACH et plus particulièrement du secrétaire, du trésorier et du webmaster qu'il remercie sincèrement. Il se félicite d'avoir réussi pendant son mandat à ramener le Comité d'entente des Anciens Combattants de BEZIERS parmi les éléments les plus actifs du CEACH.

#### **9 / Intervention du nouveau président du CEACH :**

Michel **COTTIGNIES**, remercie les membres du Conseil d'administration du CEACH qui l'ont élu nouveau président du CEACH.

Il précise que le président ne peut pas développer les actions du CEACH sans la participation du Bureau et du Conseil d'administration du CEACH. Les décisions qu'il adoptera seront décidées collectivement. Il remercie Claude **GRADIT** pour son œuvre pendant trois ans aux rênes du CEACH.

Le président sortant et le nouveau président du CEACH accueillent Monsieur Alain **DAVID**, directeur de l'**ONACVG 34**, qui a été invité à intervenir à la fin de l'AG 2019 du CEACH.

**10 / Intervention du directeur de l'ONACVG 34, invité du CEACH :**

Pour clore son AG 2019 le CEACH a invité le directeur de l'ONACVG 34 à nous expliquer quelles sont les actions de l'**ONACVG 34**, principalement dans la défense des droits des Anciens Combattants.

Le directeur de l'**ONACVG 34** nous apprend que le monde combattant diminue de **5 %** de ses effectifs chaque année, et qu'il représente **4 %** de la population de l'Hérault avec une moyenne d'âge de **72** ans. Pour ne pas disparaître le monde combattant a intérêt à capter de nouvelles ressources et à convaincre la génération du feu des OPEX à rejoindre ses rangs.

Chaque année l'**ONACVG 34** organise aux Archives départementales Pierresvives de MONTPELLIER une journée consacrée à la mémoire du monde combattant. En 2019 cette journée aura lieu le 19 juin prochain sur le thème du « Bilan humain de la Grande Guerre ».

Le directeur de l'**ONACVG 34** termine son discours en insistant sur l'importance que revêt l'organisation des cérémonies patriotiques.

Il est 12 heures 30. Le président met fin à l'Assemblée générale 2019 du CEACH, et convie les inscrits à prendre en commun leur repas de midi sur les lieux mêmes du Poivre Rouge de LUNEL.

Le secrétaire général :  
Charles **JANIER**

Le président :  
Michel **COTTIGNIES**

**L'original est signé.**